

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JANVIER 2017**

Délibération
n° 2017.01.45

**Désignation d'un
conseiller
communautaire à
la société
d'économie mixte
« Territoires
Charente »**

LE DIX-NEUF JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **13 janvier 2017**

Secrétaire de séance : Sabrina AFGOUN
Scrutateur : Jean-Luc VALANTIN

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Danièle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danièle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise COUTANT à Jean REVEREAULT, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Elisabeth LASBUGUES à Danièle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s) :

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE A LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE "TERRITOIRES CHARENTES"

La société d'économie mixte « Territoires Charente » a pour objet notamment :

- de procéder à l'étude et à tous actes nécessaires à la réalisation des actions ou opérations d'aménagement, dont l'organisation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques ;
- de procéder à l'étude et à la construction d'immeubles à usage de bureaux ou de locaux d'activités destinés à la vente ou à la location ;
- de procéder à l'étude, la construction, l'aménagement de tout terrain, d'immeubles collectifs ou individuels ;
- d'assurer la gestion, l'entretien et la mise en valeur de tous immeubles.

La répartition du capital social et des sièges du conseil d'administration est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Montant en euros	Nombre d'administrateurs
Syndicat Mixte du Pôle Image	3 182	18,75 %	477 300 €	3
Caisse des Dépôts et Consignations	2 895	17,06 %	434 250 €	1
Département de la Charente	2 630	15,49 %	394 500 €	2
Caisse d'Epargne et de prévoyance Poitou-Charentes	1 777	10,47 %	266 550 €	1
GrandAngoulême	1 530	9,01 %	229 500.0 €	1
Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Angoulême	1524	8,98 %	228 600 €	1
Ville d'Angoulême	766	4,51 %	114 900 €	1
RAPP 9 (Filialegroupe France Télécom)	761	4,48 %	114 150 €	1
SA SAFIDI (groupe électricité de France)	507	2,99 %	76 050 €	-
DEXIA	470	2,77 %	70 500 €	-
Région Poitou-Charente	300	1,77 %	45 000 €	1
CDC Braconne et Charente	100	0,59 %	15 000 €	
CDC Cognac	50	0,29 %	7 500 €	
Charente Développement	1	0,01 %	150 €	-
M. Alain PAQUIN	1	0,01 %	150 €	1
ARKEA	480	2,83 %	72 000 €	
TOTAL	16 974	100 %	2 546 100,00 €	13

.../...

Conformément aux statuts de ladite société, un conseiller communautaire doit être désigné pour représenter GrandAngoulême au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER Monsieur André BONICHON pour représenter GrandAngoulême au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la société d'économie mixte « Territoires Charente ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(Madame Catherine PEREZ ne prend pas part au débat et au vote),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

25 janvier 2017

Affiché le :

25 janvier 2017